

Cher François Ruffin, de quel droit t'opposes-tu à la liberté de circulation des personnes ?

dimanche 31 janvier 2021, par [SALINGUE Julien](#) (Date de rédaction antérieure : 3 janvier 2021).

« De quel droit demanderions-nous à des hommes et des femmes du Sud de renoncer à venir au Nord dans l'espoir de récupérer un peu de ce qui a été volé à leurs peuples ? » [1]

Sommaire

- [Bis repetita](#)
- [Ruffin, suite](#)
- [De quel droit ?](#)
- [L'égalité, ce n'est pas \(...\)](#)

Interrogé sur France Inter, le 2 décembre, à propos de la situation des demandeurEs d'asile déboutés et de la nécessité ou non de rétablir des frontières, le député LFI François Ruffin a déclaré, après avoir expliqué qu'il fallait « revoir les accords de Dublin » : « Je suis favorable aux retours des frontières sur : capitaux, marchandises et personnes. Mais je vais vous dire je suis favorable au retour des frontières aussi pour les gens du Nord qui vont voyager partout dans le monde. Je pense qu'il faut, et là j'aborde un autre sujet, mais il faut poser des limites, aussi, à la circulation tous azimuts des personnes. [...] Les frontières ne sont pas quelque chose de négatif, elles permettent de se construire. »



Crédit Photo. Photothèque rouge/JMB.

Une déclaration qui a été largement reprise dans les médias et qui a fait le tour des réseaux sociaux, avec diverses critiques contre François Ruffin, venues de la gauche mais aussi de... LREM. Plusieurs figures de la majorité présidentielle ont ainsi dénoncé les propos de Ruffin, l'accusant de collusion avec l'extrême droite. Par charité et surtout pour éviter de perdre notre temps, nous éviterons de revenir ici sur ces critiques venues de membres ou de soutiens d'un pouvoir qui a fait adopter la loi « asile-immigration », qui organise la chasse aux migrantEs, les traque, les expulse, les renvoie dans des pays où leur vie est menacée, et porte une lourde part de responsabilité dans la mort de milliers de personnes noyées en Méditerranée. Sans même parler des lois liberticides qui se multiplient, sous les applaudissements de l'extrême droite.

Bis repetita

Si nous critiquons les déclarations de Ruffin, ce n'est donc certainement pas à l'unisson de ces opportunistes cyniques et malfaisants, mais bien parce qu'elles sont l'expression d'une forme de « souverainisme de gauche » qui conduit ses adeptes à adopter des positions hostiles à la liberté de circulation et d'installation des personnes. Et ce n'est pas la pirouette de Ruffin, expliquant qu'il entend aussi limiter cette liberté « pour les gens du Nord qui vont voyager partout dans le monde », qui y changera quoi que ce soit : s'opposer à la liberté de circulation et d'installation des individus et vanter dans ce cadre les mérites des frontières, c'est accompagner les rapports de domination et d'exploitation à l'échelle mondiale.

On notera que les déclarations de Ruffin ne sont pas une nouveauté en ce qui le concerne, et qu'elles font en outre écho à d'autres prises de position de la FI, entre autres et notamment de Jean-Luc Mélenchon, qui déclarait par exemple le 2 septembre 2018 sur BFM-TV : « Je ne dis pas aux gens que je suis d'accord pour que tout le monde fasse ce qu'il veut, passe où il veut, s'installe où il veut ». Ceci quelques jours après avoir expliqué, lors des « Amfis d'été » de la FI à Marseille (août 2018) : « Aucun d'entre nous n'est un doux rêveur qui dirait « Eh bien oui, tout le monde n'a qu'à le faire, se déplacer ». [...] Nous sommes des gens raisonnables ».

Ruffin, suite

Face à l'ampleur des critiques, François Ruffin a posté un texte sur Facebook [2] pour expliciter ses propos, développant notamment une argumentation sur l'articulation entre restriction de la libre circulation des capitaux, des marchandises et des individus. À propos de la libre circulation des personnes, il déclare : « Je ne la prône pas, là non plus : avec un impératif d'humanité (aujourd'hui inexistant), qui ne laisse personne dormir à la rue ou mourir en Méditerranée, avec de la coopération internationale (aujourd'hui insuffisante), notre pays doit pouvoir continuer à décider qui il accueille, et selon quels motifs (politiques, économiques, climatiques). »

Dans le même post, Ruffin s'en prend aux critiques venues des macronistes, affirmant ce qui suit : « Une fois admis ici, les arrivants doivent bénéficier de tous les droits, à égalité, n'être pas traités comme des sous-habitants. Ces impératifs que je pose, d'humanité et d'égalité des droits, les macronistes qui me visent aujourd'hui sont les premiers à les avoir foulés aux pieds, eux qui ont refusé d'accueillir l'Aquarius, qui laissent faire la chasse aux migrants dans les Alpes, qui se font condamner par la CEDH pour la rétention d'enfants dans les centres. »

De quel droit ?

Dont acte ? Ou pas. Car non seulement François Ruffin réitère son opposition à la libre circulation mais, en outre, sa saillie contre les macronistes n'est guère convaincante même si on ne doute pas qu'elle est sincère — et fondamentalement justifiée. Pas convaincante cependant, en raison de quatre petits mots : « Une fois admis ici ». Ainsi, c'est comme pour un examen : il y aura les « admis »... et les recalés. Et qui décidera de « l'admission » des migrantEs ? Sur quels critères ? Par quels procédés ? Qu'advient-il des recalés ? Le seul élément de réponse que l'on trouve est le suivant : « Notre pays doit pouvoir continuer à décider qui il accueille, et selon quels motifs (politiques, économiques, climatiques). » Et là est tout le problème.

Car de quel droit « notre pays », au lourd passé colonial et au non moins lourd présent néo-colonial, placé dans le peloton de tête des pilleurs de richesses des pays du Sud, des pollueurs, des fauteurs

de guerre et des marchands d'armes, pourrait-il décider « qui il accueille » selon des critères qu'il fixerait et imposerait au reste des populations du monde ? Il faut en effet vivre dans un pays capitaliste développé grâce à l'exploitation des pays les plus pauvres et/ou avoir intégré un certain impensé (néo)colonial pour ne pas se rendre compte du fait que le discours anti-liberté de circulation est un discours qui participe nécessairement de la reproduction des mécanismes de domination...

L'égalité, ce n'est pas pour plus tard

Il ne s'agit évidemment pas de renoncer à lutter ici et maintenant contre ce qui pousse les gens à l'exil, ni d'abandonner la perspective de construire un autre monde, dans lequel les mécanismes de domination, d'exploitation et d'oppression auront disparu. Bien au contraire. Mais, comme l'a écrit Daniel Tanuro : « Nous n'avons pas pu arrêter le pillage du Sud par les entreprises du Nord ; de quel droit demanderions-nous à des hommes et des femmes du Sud de renoncer à venir au Nord dans l'espoir de récupérer un peu de ce qui a été volé à leurs peuples ? » [3] Il s'agit donc d'articuler la situation présente et nos aspirations futures, et de ne surtout pas opposer l'égalité aujourd'hui et l'égalité demain : construire un monde dans lequel les migrations seront libres, et non contraintes, passe par la mise en œuvre de solidarités, ici et maintenant, qui s'affranchissent des structures inégalitaires de domination et qui posent déjà la question d'une autre organisation sociale.

Ainsi, la revendication de liberté de circulation et d'installation exprime la volonté de construire un monde dans lequel les richesses, toutes les richesses, seraient réellement partagées. À l'heure où les migrantEs continuent de mourir en Méditerranée, que la catastrophe climatique provoque de plus en plus de déplacements de populations et que l'extrême droite montre chaque jour un peu plus les dents, il n'est pas question de tergiverser. Accueillir les migrantEs, touTEs les migrantEs, sans établir de hiérarchie entre « réfugiéEs politiques » et « migrantEs économiques ». Régulariser les sans-papiers, touTEs les sans-papiers, sans opérer de tri entre « ceux qui travaillent » et « ceux qui ne travaillent pas ». Refuser de céder le moindre pouce de terrain aux théoriciens réactionnaires de « l'appel d'air » ou de la « concurrence déloyale » [4]. Défendre une liberté de circulation et d'installation inconditionnelle, en rappelant qu'il ne s'agit de rien d'autre que d'une affaire de choix politiques et de lutte pour une réelle répartition des richesses.

Julien Salingue

P.-S.

• Publié le Jeudi 3 décembre 2020 à 18h09.

Notes

[1] levif.be, . 12 septembre 2018. Disponible sur ESSF (article 46023), [Asile et migrations : lettre à un ami du Parti du Travail de Belgique \(PTB\)](#).

[2] <https://www.facebook.com/FrancoisRuffin80/posts/1682558278592369>

[3] Voir note 1.

[4] À ce sujet, voir Julien Salingue, 9 septembre 2018. Disponible sur ESSF (article 46018), [À propos de Jean-Luc Mélenchon, de l'Europe, et surtout des migrant.e.s.](#)